



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN

## AVIS PUBLIC

### CONSULTATION PUBLIQUE CONCERNANT LE PROCESSUS À ADOPTER POUR LA GESTION DES BOUES SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ.

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par la gestion des boues septiques sur le territoire de la municipalité de Saint-Lucien.

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, madame Marie-Josée Royer, directrice générale adjointe de la susdite municipalité,

Que le conseil municipal, **tiendra une consultation publique le mercredi 6 décembre 2023 à 19 h 00**, au bureau municipal situé au 5250, 7<sup>e</sup> rang, Saint-Lucien (ancienne église).

Le contrat de mesurage des boues septiques vient à échéance. Le conseil veut consulter les citoyens de Saint-Lucien pour avoir leur avis concernant le processus à adopter pour la gestion des boues septiques sur le territoire de la Municipalité.

Les choix :

- Mesurage des boues chaque année et vidange des boues sélective ou complète au besoin;
- Vidange des boues automatique aux deux (2) ans.

Pour ceux ne pouvant être présent à la consultation, vous pouvez nous faire parvenir vos suggestions, avant la consultation, à l'adresse courriel [marie-josée.royer@saint-lucien.ca](mailto:marie-josée.royer@saint-lucien.ca).

Donné à Saint-Lucien, ce 29 novembre 2023.

Marie-Josée Royer  
Directrice générale adjointe